

Tableau 1 – Programmes transférés du FPP aux SBE, 2020-2021

	2020-2021	2019-2020	Changement
Intervenants en santé mentale dans les conseils scolaires	24,8	25	– 0,8 %
Initiative de soutien aux élèves du Nord	7	7	–
Amélioration de l'apprentissage par l'expérience	12	12	–
Mise en œuvre du curriculum et de l'évaluation	4,3	2,25	+ 91 %
Rémunération des cadres (pour les hausses entrées en vigueur en 2017-2018)	3,9	Voir la remarque ci-dessous	
TOTAL	52,0	46,3	

Remarque : Cette allocation a été créée en février 2019, donc pendant l'année scolaire 2018-2019. Son montant était alors d'environ 8 M\$. Elle ne figurait pas dans le FPP de 2019-2020.